GAZETTE D'OCTOBRE

N°82 Bridge club de l'Aunis Octobre 2020

Elle revient ! Et oui la gazette a des choses à vous dire, car même au ralenti la vie de notre club est riche.

Nous avons trois nouveaux adhérents parmi nous

Pierrette Jard, Lucette Raud et Estève Guerreiro

C'est avec grand plaisir que nous les accueillons au sein du club.

Cette assemblée a eu lieu le mercredi 02 septembre, nous notons quelques changements concernant la composition des membres du bureau.

Elisabeth Ronsin, ex vice-présidente, n'a pas désiré se représenter.

Nicole Torre a également souhaité quitter le conseil après plusieurs années de collaboration.

Nous les remercions toutes les deux, nous les retrouvons en tant que joueuses avec grand plaisir, elles ne nous lâchent pas complètement OUF !

Je me permets de vous rappeler la constitution du conseil ainsi que les principaux rôles de chacun. Tout cela brièvement bien entendu !

BECAM	Émile	-responsable compétitions -responsable arbitres -responsable festival
BEDARD	Philippe	-responsable travaux -responsable trophée Marcel COLIN
DUBOIS	Gérard	-rapports juridiques (PV, statuts)
FAURE	Claire	-responsable événementiels -responsable de la gestion du stock bar
GIQUEL	Jean-Pierre	-responsable pôle informatique -responsable annuaire club -webmaster
GORSE	Diana	-co-responsable évènementiels -responsable produits d'entretien -responsable des plantes d'intérieur
GORSE	Patrice	-responsable comptabilité -gestion des adhérents -suivi paiement des cotisations
LECA	Catherine	-rédactrice gazette -animation site et réseaux -responsable téléthon
MARECHAL	Michèle	-responsable école de bridge -responsable tournois élèves -responsable téléthon
MENARD	Dany	-responsable affichage club -gestion des jokers et assistants -responsable fournitures bureautique
TOUCHARD	Jean-Paul	-responsable travaux -responsable espaces verts extérieurs

Ce n'est pas parce qu'on n'a presque rien à dire qu'il faut… s'interdire d'être précis, non ? Alors tout cela pour que vous sachiez à qui vous adresser pour vos demandes spécifiques.

Ben oui on n'est pas neuneus quand même on peut savoir !

On est juste noeufs-noeufs !

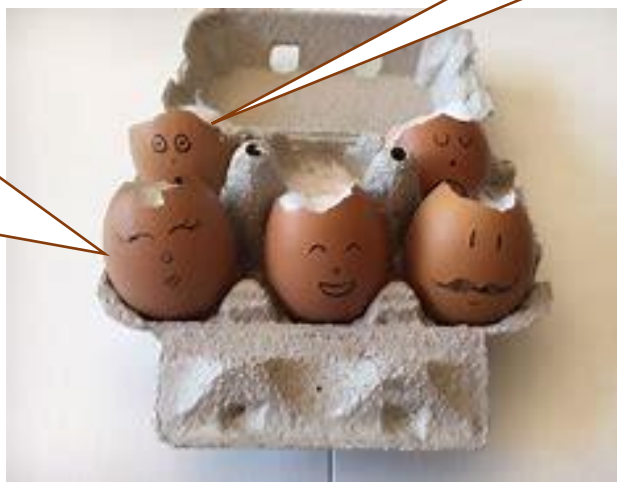

Les **cotisations** 2020/2021 telles qu'elles ont été proposées au vote de l'Assemblée Générale s'établissent ainsi :

Cotisation annuelle : 1 personne 40 euros
1 couple 75 euros (vivant ensemble, même adresse)

Première cotisation : 1 personne 25 euros
1 couple 45 euros (vivant ensemble, même adresse)

De la même manière les **droits de table** sont fixés à :

Adhérents licenciés du club 1 ticket ou 3 euros
Non adhérents, licenciés dans un autre club 4 euros
Adhérents, non licenciés 5 euros (dont surtaxe de 2 euros par la Fédération)
Non adhérents, non licenciés 6 euros (dont surtaxe de 2 euros par la Fédération)

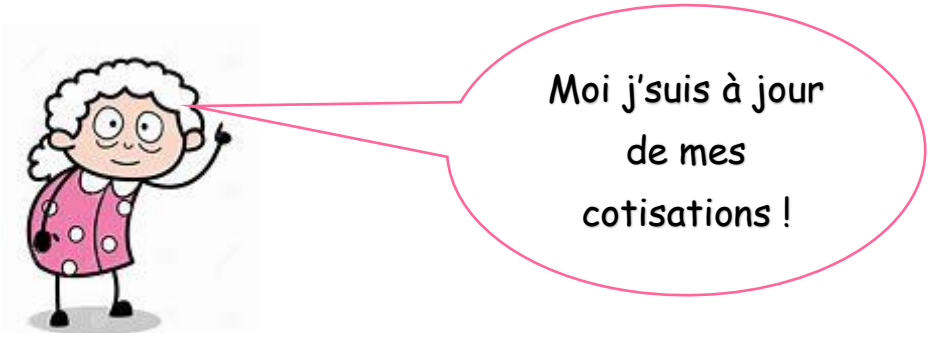

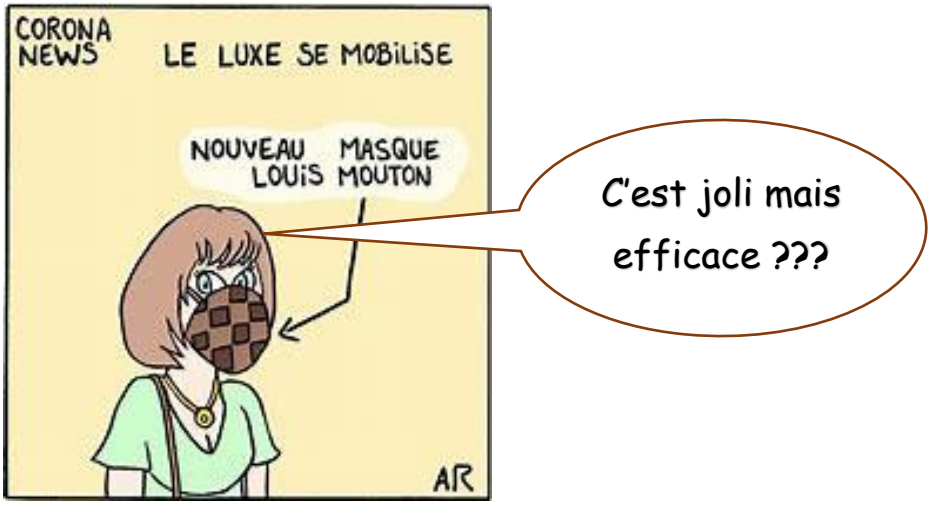

Il n'est pas question de faire confiance ou pas, il est question de jouer dans des conditions optimales de sécurité sanitaire. C'est pourquoi il vous est demandé de prendre un masque neuf quand vous venez participer à un tournoi. Ces masques et le gel ont un coût évidemment, d'où 1€ de taxe sanitaire pour laquelle la majorité d'entre vous a voté oui lors de l'assemblée générale. Quand notre stock de masques sera écoulé, selon les négociations obtenues, cette taxe sera revue à la baisse.

Je me permets de vous réexpliquer ceci parce qu'apparemment ça n'ést pas bien compris, nous avons eu des retours dans ce sens.

Ça bouge, ça change, ça éclate !

Quelques changements sont à prévoir concernant les tournois élèves /confirmés et les tournois 3èmes et 4èmes séries.

Pour l'instant je ne peux pas vous en dire davantage, les modalités ne sont pas complètement définies.

J'ai hâte de savoir ! Ça m'intéresse, pas vous ?

Evidemment chat nous concerne. Au fait j'ai appris le minou matou !

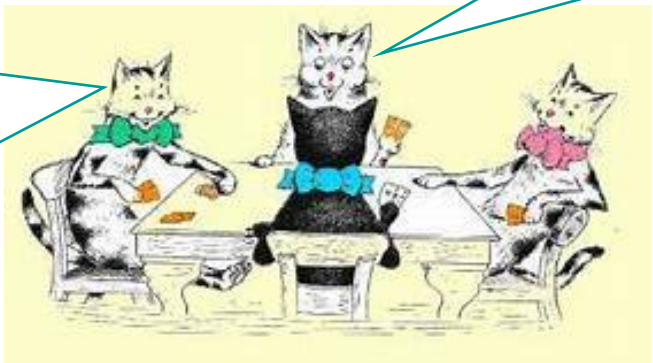

La Petite Gazette

Là aussi du changement !

C'est toujours difficile d'appréhender le changement, l'inconnu fait peur, on le sait. Mais comme les bridgeurs sont des personnes qui réfléchissent et s'adaptent à la situation, je vous fais confiance.

Patrice Gorse s'occupe du site internet de notre club, Jean-Pierre Gicquel va prendre le relais, puisqu'il est notre webmaster (Le webmaster (appelé également webmestre ou administrateur de site) est **la personne qui a en charge la responsabilité de la gestion d'un site Internet, de sa conception graphique et éditoriale** à sa maintenance en passant par sa mise en place technique et son animation au quotidien : mise à jour du contenu, analyse du visitorat, référencement naturel…). Cela demande du temps et des compétences. Aussi, il est fort dommage que peu de monde visite ce site. Il n'y a rien de compliqué, il suffit de demander à M. Google :

https://www.bridgelarochelle.com ou tout simplement site internet bridge club de l'Aunis. C'est une mine d'informations : agendas, tarifs, horaires des différents cours, photos, évènements à venir, bref vous pouvez y passer la journée, bien au chaud chez vous c'est le moment.

Je vais donc, à partir du mois de novembre, diffuser la gazette via le site. Jusqu'à présent Patrice le faisait, en plus des envois mails + les dix exemplaires imprimés, dont je me chargeais. C'est beaucoup

d'énergie et de temps pour la même chose ! En plus, pensons un peu à notre jolie planète qui souffre en silence

.

Je vais imprimer deux exemplaires, je les mettrais sous documents plastifiés, ils seront à votre disposition au club, tout le monde n'a pas internet et puis ça peut occuper quand il y a un relais pendant le tournoi.

Je vous propose de faire un essai de quelques mois et nous en tirerons les conclusions qui s'imposent.

Nous adressons une douce pensée à notre ami Pierre Sadier, que nous soutenons affectueusement dans cette épreuve.